



Vendredi 5 juillet 2019 à 18h00

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE N° 3 – 2019

° ° 0 ° °

Affiché le 9 juillet 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Procurations : 9

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, CUJIVES, ESTRADÉ, FONTA, LABEUR, MARETTE, PORTES, PUJOL, et ROUQUET.

Mmes CHAMPEAUX, DESAINT, EYCHENNE, GUILLEMAT, LIPPENS, PONS, TEYSSIER et ZANIN.

Ont donné pouvoirs :

Mme BARRAL à M. ROUQUET

Mme BERBON à Mme DESAINT

M. BLANC-GALERA à Mme LIPPENS

Mme KEROUEDAN à Mme PONS Géraldine

M. LECERF à Mme TEYSSIER

Mme MAHEU à M. LABEUR

M. MULLER à M. PUJOL

Mme RAYNIER à M. COTTAVE-CLAUDET

M. ZAMBONI à M. MARETTE

Secrétaire de séance : Mme Aurélie GUILLEMAT



Les délibérations ci-après ont toutes été adoptées.

Délibérations prises lors de la séance	Objet	Rapporteur
2019 3 1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2019	Louis MARETTE
2019 3 2	VOLET FINANCIER : Décision Modificative – Virements de crédits : DM N°3	Jacques PUJOL
2019 3 3	VOLET FINANCIER : Décision Modificative – Virements de crédits : DM N°4	Jacques PUJOL
2019 3 4	VOLET FINANCIER : Décision Modificative – Virements de crédits : DM N°5	Jacques PUJOL
2019 3 5	VOLET FINANCIER : Abandon de créances	Jacques PUJOL
2019 3 6	VOLET EDUCATION : Restauration scolaire : Détermination de la tarification année scolaire 2019 - 2020	Josiane ZANIN
2019 3 7	VOLET EDUCATION : Transport scolaire intra-muros : détermination du prix de la carte de transport pour l'année scolaire 2019-2020	Josiane ZANIN
2019 3 8	VOLET RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des emplois	Corinne SGOBBO
2019 3 9	VOLET URBANISME : Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège : Financement des travaux d'éclairage de nouveaux lotissements	Louis MARETTE
2019 3 10	VOLET URBANISME : Aménagement d'un carrefour giratoire RD14/RD624 : Demande de subventions	Louis MARETTE
2019 3 11	VOLET URBANISME : Cessions à la commune de parcelles pour régularisation de l'emprise du chemin du Trémoul (VC C2A)	Louis MARETTE
2019 3 12	VOLET URBANISME : Transport à la demande : convention avec le Département	Corinne SGOBBO
2019 3 13	DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : Compte rendu des décisions prises	Louis MARETTE

Louis MARETTE, Maire et président de cette séance procède à l'appel des membres du conseil municipal. Le quorum étant atteint, il propose de désigner Mme Aurélie GUILLEMAT, Conseillère Municipale, comme secrétaire et donne lecture de l'ordre du jour.

N°2019 3 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2019

En vertu de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune, chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès verbal de la séance du 12 avril 2019 a été adopté à l'unanimité après avoir accepté de rectifier les votes contre du budget primitif 2019 par Madame BARRAL et Mr ROUQUET en lieu et place de Mesdames TEYSSIER et BARRAL.

N°2019 3 2 –N° 2019 3 3 – N°2019 3 4 : VOLET FINANCIER :

Décision Modificative – virements de crédits : DM N°3-4-5

L'assemblée, **à l'unanimité**, a procédé par DM N°3 à l'ouverture de crédits nécessaires :

- au reversement de droits de places au profit du Comité des Foires et Marchés pour un montant total de 1 707 € € encaissés lors des vides greniers et de la foire de printemps et du marchés aux fleurs,
- à l'attribution d'une avance de 3 000€ sur les droits de place à percevoir par le Comité des fêtes à l'occasion de la fête locale
- à l'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « Pays de Cocagne » d'un montant de 630€.

Afin de préserver la sécurité des riverains du bâtiment situé 17 rue Martimor et de pallier à la défaillance de son propriétaire, l'assemblée, à l'unanimité, a procédé par DM N°4 à l'ouverture de crédits nécessaires à la mise en sécurité de la toiture pour un montant de 6 700€.

L'assemblée, **à l'unanimité**, a procédé par DM N°5 à l'ouverture de crédits nécessaires au financement d'un capital décès, versé aux ayants droits d'un agent décédé.

N°2019 3 5 : VOLET FINANCIER : Abandon de créances

Vu les demandes présentées par Monsieur le Trésorier de Saverdun-Mazères concernant des créances éteintes pour un montant global de 598.51 €, relatifs à des loyers impayés et autres charges, pour lesquelles un effacement de dettes par ordonnance judiciaire du 20 12 2018 a été prononcé par la commission de surendettement, Jacques PUJOL, rapporteur du présent dossier a proposé de suivre l'avis du trésorier.

Proposition approuvée à l'unanimité.

N°2019 3 6 : VOLET EDUCATION : Restauration scolaire :

Détermination de la tarification année scolaire 2019 - 2020

Sur proposition de son rapporteur, Josiane ZANIN, qui avait au préalable recueilli l'avis favorable des membres de la commission Education, **l'assemblée a approuvé, à l'unanimité, les tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2019-2020 comme suit :**

Prix d'achat T.T.C par la Commune de Mazères à Hérisson Bellor	Prix de vente		Prix repas « secours »	
	Mazères	Hors Mazères	Maximum de 4 repas an/enfant-Mazères	Maximum de 4 repas an/enfant-Hors-Mazères
3.83 €	3.70 €	4.30 €	6.70 €	7.70€

Le Maire a fait remarquer à cette occasion, l'aide apportée par la commune aux familles mazériennes en prenant en charge d'une part, une partie du prix des repas qui sont vendus moins cher que leur prix d'achat à la cuisine centrale, et d'autre part, la totalité des frais des personnels de service et de surveillance.

N°2019 3 7 : VOLET EDUCATION : Transport scolaire intra-muros : détermination du prix de la carte de transport pour l'année scolaire 2019-2020

Vu la délibération du 29 juin 2018 approuvant la participation financière des familles avec une tarification s'élevant à 72 € par enfant pour l'année scolaire 2018-2019 avec une gratuité à partir du 3^{ème} enfant d'une même famille,

Vu le maintien de ce tarif par la Région Occitanie, pour ses usagers de l'année scolaire 2019-2020,

Sur proposition de son rapporteur Josiane ZANIN, **l'assemblée, à l'unanimité, a maintenu ses tarifs de l'an passé pour l'année scolaire 2019-2020 identiques à ceux du Région Occitanie.**

N°2019 3 8 : VOLET RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des emplois

Prenant en compte des mouvements de personnel liés à des mobilités internes et externes, l'assemblée, **à l'unanimité**, a approuvé la modification du tableau des emplois par la création et la suppression de postes en filières administrative et technique.

N°2019 3 9 : VOLET URBANISME : Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ariège
Financement des travaux d'éclairage des nouveaux lotissements

A l'unanimité, l'assemblée a accepté la proposition du SDE09 d'inscrire au programme d'éclairage public les travaux et leurs financements nécessaires à l'éclairage public des lotissements Gaston Fébus pour 17 870 € et Chante Alouette pour 4 240€.

La contribution de la commune s'élèverait à 11 000 €, imputée au budget annexe du lotissement habitation.

A cette occasion, le Maire a donné des informations sur le programme de réalisation des travaux d'aménagement des lotissements communaux. A ce jour :

- les permis d'aménager ont été obtenus,
- les appels d'offres concernant les marchés de travaux sont en préparation,

dans l'attente de la réalisation des travaux.

N°2019 3 10 : VOLET URBANISME : Aménagement d'un carrefour giratoire RD14/RD624 :
Demande de subventions

Prévu au Plan local d'urbanisme de la commune pour des raisons sécuritaires, l'assemblée a pris connaissance de l'étude technique des services du département visant l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'entrée nord de la commune.

D'un coût estimé à 28 473.50 € HT auquel il convient d'ajouter le revêtement pour 8 100€, l'assemblée a décidé **à l'unanimité** de solliciter l'aide financière du département de l'Ariège (30%) soit 10 972.05 € HT au titre des amendes de police dès cette année, pour réalisation en 2020.

N°2019 3 11 : VOLET URBANISME : Cessions à la commune de parcelles pour régularisation de
l'emprise du chemin du Trémoul (VC C2A)

Consécutivement à l'aménagement d'un lotissement dénommé « Le Bascou », l'assemblée **à l'unanimité** s'est prononcée sur la rétrocession gratuite à la commune de 2 parcelles d'une superficie globale de 463 m² destinées à être intégrée dans la voirie communale du chemin du Trémoul ; frais d'actes à la charge de la commune.

N°2019 3 12 : VOLET URBANISME : Transport à la demande :
Convention avec le Département

Le département de l'Ariège a proposé par voie de convention, d'offrir la gratuité du transport aux détenteurs de la carte départementale « Ariège Solidarité » ainsi qu'aux accompagnants d'une personne à mobilité réduite ; le Département remboursera la commune des frais de transport supportés. Ne sont concernés que les utilisateurs potentiels du Transport A la Demande de Mazères à destination de la gare de Saverdun, de la place Millane de Pamiers et du CHIVA.

Acceptée à l'unanimité

N°2019 3 13 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :
compte rendu des décisions prises

Présentées par Monsieur le Maire, elles ont concerné :

- La signature de l'avenant n°2 au lot 3 « menuiserie intérieure » du marché de travaux pour la mise en conformité thermique et accessibilité des salles municipales Séminaire et Fébus et mise aux normes des sanitaires et de la cuisine suite à la modification des prestations sur chantier.
- Les demandes de subvention pour la rénovation d'un bâtiment communal pour affectation à la vie associative
- La location et la maintenance d'un photocopieur pour l'école élémentaire Victor Hugo
- La signature de l'avenant n°2 au lot 7 « sols durs/faïence » du marché de travaux pour la mise en conformité thermique et accessibilité des salles municipales Séminaire et Fébus et mise aux normes des sanitaires et de la cuisine suite à la déclaration de sous-traitance.
- La signature à compter du 26 avril 2019 d'un bail commercial « Ferme ô Délices » avec la Société MAT AND CO, représentée par Monsieur J. Christophe REBEL.
- La signature de l'avenant n°3 au lot 7 « sols durs/faïence » du marché de travaux pour la mise en conformité thermique et accessibilité des salles municipales Séminaire et Fébus et mise aux normes des sanitaires et de la cuisine suite à la modification de prestations sur chantier.
- La signature d'une mission géotechnique G2 – étude des sols pour les travaux d'aménagement de Berge de l'Hers Vif au Ld Fbg St Louis avec l'EURL ARGITEC
- La demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour la réalisation des travaux occasionnés lors de l'événement climatique du 16 juillet 2018
- La demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour la réalisation de l'étude préalable à l'élaboration au projet de valorisation et de développement du Bourg Centre de Mazères
- La souscription d'un contrat d'assurance pour le véhicule Peugeot Boxer nécessaire aux services techniques auprès de la compagnie d'assurances GROUPAMA
- L'encaissement d'une indemnité de sinistre d'un montant de 506.86 €.
- La signature d'une mission d'élaboration du projet de valorisation et de développement du Bourg Centre de la commune avec le bureau d'études ADRET.
- La retenue de cautions
- La décision d'intenter une action en justice contre un locataire d'un appartement communal



MANIFESTATIONS MAZERIENNES

- **Fête locale** : du 26 juillet au 29 juillet 2019 : **lettre jointe** aux administrés : apéritif offert le vendredi soir
- **Médiévales 2019** : **samedi 3 et dimanche 4 août 2019** (*programme joint*)
- **Hôtel d'Ardouin : Concerts d'été** : dimanche 11 août 2019 à 21 h dans les jardins de l'Hôtel d'Ardouin concert gratuit organisé par l'association Pays de Cocagne.
- **Fête du Chien, de la Chasse et de la Nature** : dimanche 11 août 2019 au Domaine des Oiseaux

- **5ème MANOUCH'MUZIK Festival** : du jeudi 15 au dimanche 18 août 2019
- **Vide greniers d'Eté** : jeudi 15 août 2019
- **Accueil des nouveaux mazèriens (salle séminaire) + forum des associations (salle Fébus)** : samedi 31 août 2019
- **Festival de l'Oiseau** : samedi 31 août 2019 et dimanche 1^{er} septembre 2019
- **Journées Européennes du Patrimoine** : 14 et 15 septembre 2019 : entrée gratuite à l'Hôtel d'Ardouin
- **Foire des Vendanges et des Fromages** : Dimanche 15 septembre 2019 (*programme joint*)



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS